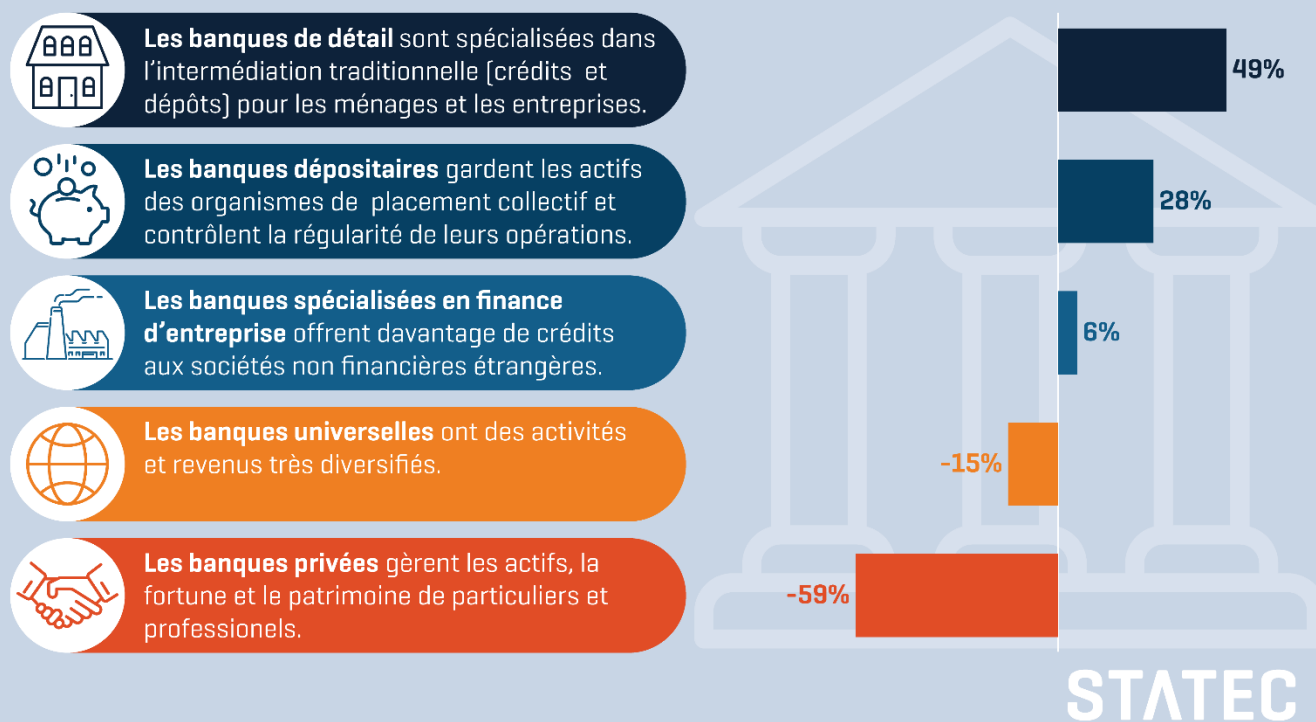


Des performances bancaires très contrastées

Depuis 2016, les banques doivent s'adapter à des taux d'intérêt très faibles qui limitent leurs revenus sur prêts, à des marchés boursiers agités par la montée des incertitudes économiques et politiques mondiales et aux exigences des nouvelles réglementations européennes. Face à ces défis, chaque type de banque a une stratégie différente menant à des résultats potentiellement très contrastés. Grâce à la hausse des volumes de prêts accordés, les banques de détail et les banques dépositaires des organismes de placement collectif ont malgré tout réussi à accroître fortement leur marge d'intérêt (resp. +47% et +87% entre 2015 et 2018), contrairement aux autres banques. Par ailleurs, la bonne marche des fonds d'investissement au Luxembourg a permis aux banques dépositaires d'augmenter leurs commissions nettes de 18%.

Croissance de la valeur ajoutée bancaire (2015-2018)



En 2018, la valeur ajoutée brute (VAB) des banques est légèrement repartie à la hausse (+3.0% en valeur), après avoir diminué de 1.9% en 2017. Les établissements de crédit ont généré à eux seuls 13% de la VAB totale au Luxembourg en 2018 (contre seulement 4% en moyenne en zone euro), il est donc important de bien comprendre les évolutions de cette branche d'activité.

Les banques ne forment pas un ensemble homogène, elles ont des types d'activité très différents, qui réagissent différemment aux fluctuations du contexte économique. Leur performance sur les années récentes est ici analysée en fonction de leur type d'activité principal¹.

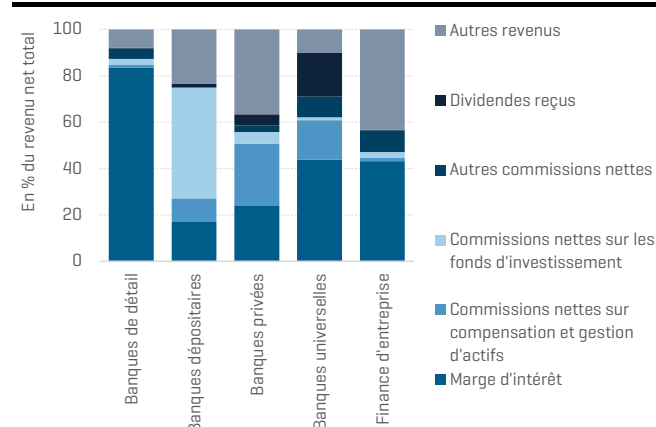
¹ Étude tirée de la NDC N° 2-2019. Six clusters de banques ont été définis via deux méthodes de classification appliquées sur les bilans et comptes de résultat des établissements de crédit.

Depuis la crise financière de 2008, les banques doivent, d'un côté supporter la hausse continue des frais généraux liés aux nouvelles réglementations² et à la digitalisation, et de l'autre, s'adapter à la baisse des taux d'intérêt qui accompagne l'assouplissement monétaire. Le rapport entre les frais généraux (hors frais de personnel) et le total des revenus générés par les banques s'est accru de 20 à 24% entre 2015 et 2018, la plus forte hausse touchant les banques privées, particulièrement concernées par les nouvelles réglementations sur la gestion d'actifs.

Les banques dépositaires et de détail ont soutenu la croissance du secteur

Si les frais généraux ont augmenté pour la majorité des banques (+26% entre 2015 et 2018), et ce quel que soit leur type d'activité, les principaux revenus ont évolué en revanche différemment d'une banque à l'autre. Ceci découle notamment du fait que la composition même des revenus diverge fortement selon le type d'activité principale. Alors que la marge d'intérêt est la première source de revenu des banques de détail, de finance d'entreprise et des banques universelles, les banques privées et dépositaires dépendent principalement des commissions perçues.

GRAPHIQUE 1 : LA COMPOSITION DES REVENUS DIFFÈRE FORTEMENT SELON TYPE D'ACTIVITÉ



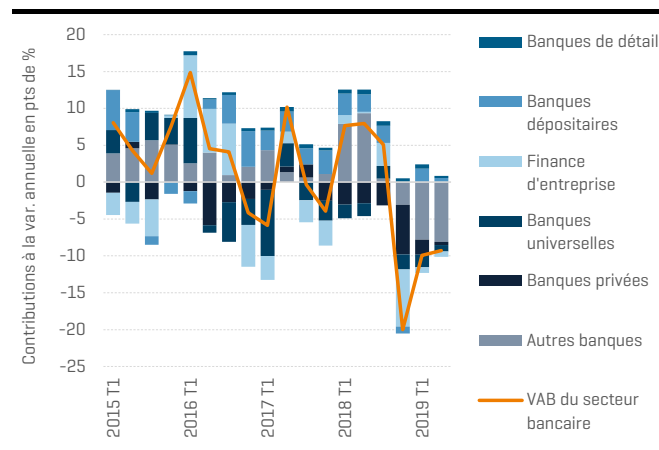
Source : données CSSF (pour l'année 2018), classification STATEC

Étant donné les différentes sources de revenu des banques présentes au Luxembourg et leurs diverses activités, les contributions à la performance du secteur bancaire sont très contrastées. Cette performance est abordée du point de vue de la comptabilité nationale, au travers de la valeur ajoutée [utilisée dans le calcul du PIB], et non du résultat net comme souvent en comptabilité bancaire. La principale différence avec la comptabilité bancaire est que la VAB ne prend pas en compte les dividendes

reçus et les revenus sur les opérations de change et les produits dérivés³.

En approximant la valeur ajoutée générée par chaque banque via la somme de ses principaux revenus [marge d'intérêt et commissions nettes] moins ses frais généraux, on constate que ce sont finalement les banques dépositaires et de détail qui ont permis de soutenir le secteur depuis 2015, contrairement aux banques privées et universelles⁴ [cf. graphique 2]. Les banques de détail ont réussi à faire progresser leur valeur ajoutée de 49% entre 2015 et 2018, les banques dépositaires de 28% et les banques de finance d'entreprise de 6%, alors que la VAB des banques universelles et privées a fortement reculé [resp. -15% et -59%]. Toutes ces banques sont pourtant soumises aux mêmes réglementations européennes qui gonflent leurs frais et à la concurrence croissante qui les pousse à digitaliser les processus et baisser les taux d'intérêt. Ce sont donc surtout les revenus liés aux différents types d'activité qui divergent.

GRAPHIQUE 2 : LES BANQUES DE DÉTAIL ET DÉPOSITAIRES ONT CONTRIBUÉ POSITIVEMENT À L'ÉVOLUTION DE LA VAB BANCAIRE*



Source : Données CSSF, classification et calculs STATEC

* La VAB est approximée ici comme la somme de la marge d'intérêt et des commissions nettes moins les frais généraux.

Notons toutefois que 41% des revenus des banques privées et 44% des revenus des banques de finance d'entreprise ne sont pas pris en compte dans le calcul de la valeur ajoutée (notamment les revenus sur opérations de change et les dividendes reçus), ce qui biaise alors leur performance effective dans le cadre de cette étude et de la comptabilité nationale en général. La contribution du groupe des autres banques (banques particulières) est par ailleurs largement influencée par la restructuration du portefeuille d'une seule banque⁵ et il est difficile de dégager une tendance générale pour les autres banques de ce groupe.

² Les banques ont dû notamment se préparer à Mifid II sur les produits financiers, à la directive sur les services de paiements PSD II, à Dac 6 pour les activités transfrontalières et à AML 5 contre le blanchiment d'argent.

³ La VAB du secteur bancaire se calcule comme la différence entre la production des établissements de crédit (commissions reçues, SIFIM, recettes sur la location de biens immobiliers) et leur consommation intermédiaire (commissions versées et frais généraux).

⁴ Dans cette classification, une banque ne peut appartenir qu'à un seul groupe selon son activité principale, même si elle est active dans deux domaines. Les établissements ayant trois activités principales ou plus sont classés en tant que banques universelles (quelle que soit leur taille).

⁵ Cf.

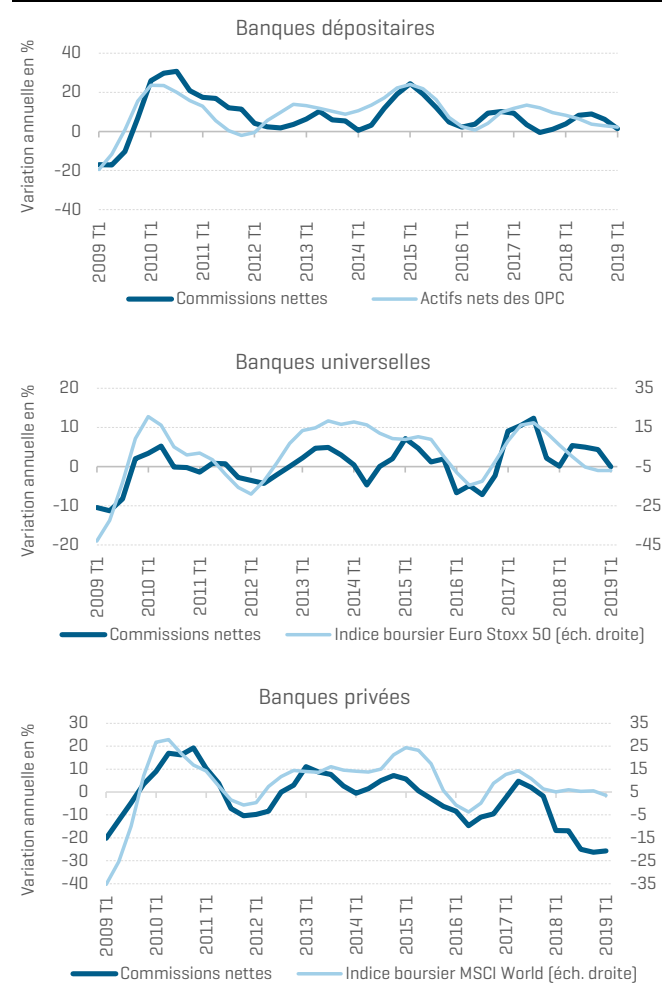
https://www.cssf.lu/fileadmin/files/Publications/Communiqués/Communiqués_2019/CP1932_Banques_110719.pdf

Les commissions portées par les fonds d'investissement

Les commissions nettes (la différence entre les commissions reçues et versées) sont devenues au fil des années une source de revenu majeure du secteur bancaire luxembourgeois à côté de la marge d'intérêt. Entre 2015 et 2018, les commissions nettes ont augmenté de 10%. Les $\frac{3}{4}$ de cette progression proviennent toutefois uniquement des banques dépositaires (+18% depuis 2015) portées par la croissance des organismes de placement collectifs (OPC) au Luxembourg (+20% d'actifs).

Les banques universelles et de finance d'entreprise ont plutôt bénéficié des valorisations boursières européennes sur leurs titres et via leurs activités de gestion d'actifs financiers (resp. +7% et +140% de commissions entre 2015 et 2018). Les évolutions des commissions restent toutefois très contrastées au sein des banques de finance d'entreprise. Une seule banque contribue en effet à la majorité de cette progression fulgurante et près de la moitié des établissements ont subi une baisse de leurs commissions nettes.

GRAPHIQUE 3 : LES COMMISSIONS ET LES OPC AU RYTHME DES MARCHÉS BOURSILIERS



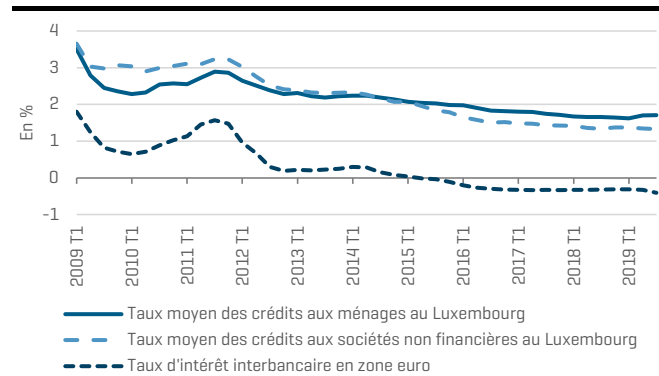
Source : Macrobond, CSSF (données lissées sur 3 trimestres)

Plus de la moitié des banques privées (hors banques dépositaires) ont vu leurs commissions nettes reculer (-32% en quatre ans). Si la majorité de la baisse relevée pour ce cluster provient de l'arrêt des activités de deux établissements, le reste peut découler en partie de l'introduction de l'échange automatique d'informations pour les non-résidents au 1^{er} janvier 2015 et/ou de la concurrence croissante de structures plus flexibles comme les family offices ou les gérants de fortune.

Les marges d'intérêt face aux taux faibles

Après la crise de 2008, les taux directeurs ont été abaissés à plusieurs reprises pour relancer les prêts, la consommation et l'investissement, jusqu'à devenir nuls [ou même négatifs pour les dépôts à la banque centrale] à partir de mars 2016. Pour rester concurrentielles, les banques ont dû s'adapter à cet environnement en appliquant des taux d'intérêt de plus en plus faibles aux crédits octroyés, limitant ainsi les gains sur leurs activités de prêts.

GRAPHIQUE 4 : BAISSÉ DES TAUX D'INTÉRÊT DEPUIS LA CRISE



Source : BCL, BCE

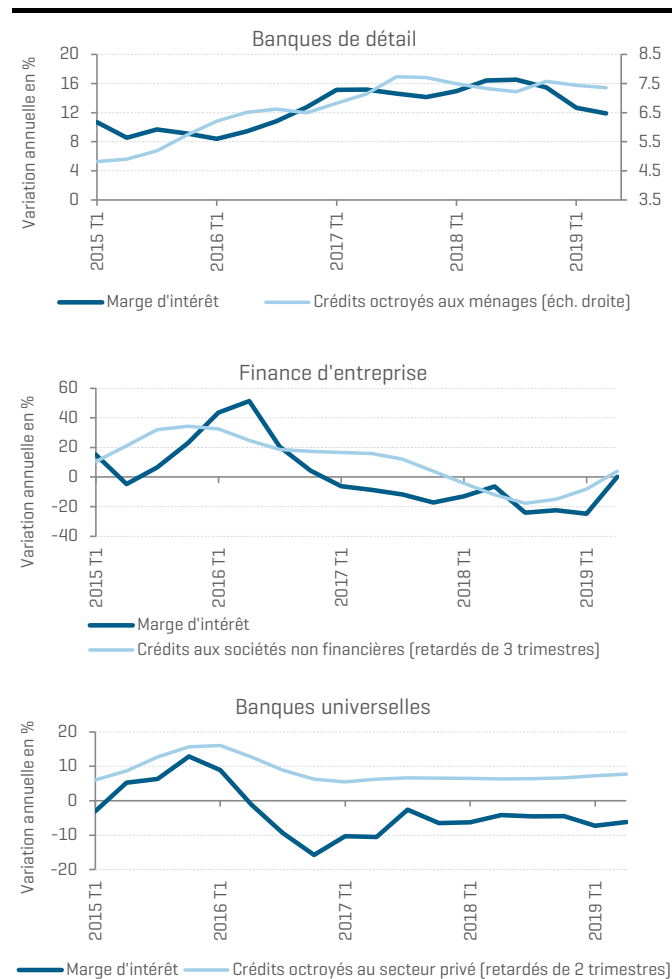
Les faibles taux d'intérêt et la bonne tenue de la confiance des consommateurs ont cependant fortement stimulé la demande de crédits immobiliers et de crédits à la consommation des ménages, les nouveaux prêts accordés augmentant de 42% depuis 2015 (+23% d'encours entre 2015 et 2018, contre +9% en zone euro). Les nouveaux prêts aux entreprises ne montrent pas de tendance particulière, ils ont plutôt évolué en dents de scie mais marquent tout de même une croissance de 15% depuis 2015.

L'accroissement du volume de prêts combiné aux aides de la Banque centrale européenne via trois d'opérations ciblées de refinancement de long terme (TLTRO) ont finalement permis d'accroître la marge d'intérêt (différence entre les intérêts reçus et les intérêts versés) du secteur bancaire de 9%. Elle a dans les faits presque doublé chez les banques dépositaires, progressé de 47% chez les banques de détail, mais reculé pour les banques spécialisées en finance d'entreprise (-9%), les banques universelles (-16%) et les banques privées (-32%).

Les banques de détail qui gèrent l'épargne des particuliers et des entreprises luxembourgeoises ont réussi à maintenir leurs marges, principalement grâce à une hausse des prêts accordés aux ménages [+23% depuis 2015]. Les banques dépositaires ont quant à elles augmenté les crédits interbancaires hors banque centrale [+57%], contrairement aux banques privées [-47%].

Les banques spécialisées en finance d'entreprise affichent encore une fois des résultats plus contrastés. L'arrêt des activités d'une seule banque est en grande partie à l'origine de la baisse constatée au niveau du cluster. Le ralentissement conjoncturel observé en Europe depuis la mi-2018 a certainement aussi limité la demande de prêts des sociétés non financières et la marge d'intérêt de la moitié des banques spécialisées dans ce domaine.

GRAPHIQUE 5 : LA MARGE D'INTÉRÊT DES BANQUES DE DÉTAIL BÉNÉFICIE DE LA DEMANDE SOUTENUE DE CRÉDITS DES MÉNAGES



Source : BCL, CSSF [données lissées sur 3 trimestres]

Conclusions et perspectives

La performance des banques du Luxembourg sur les années récentes a largement différé en fonction de leur cœur de métier. Depuis 2015, ce sont les banques dépositaires qui ont le plus contribué à la croissance, portées par le développement des organismes de placement collectif (domaine dans lequel le Luxembourg est leader sur le marché européen). Les banques de détail ont augmenté leur marge d'intérêt malgré les faibles taux grâce à l'essor significatif des prêts aux ménages.

Les incertitudes sur les marchés boursiers et l'économie mondiale ont en revanche pesé sur les revenus des banques privées, de finance d'entreprise et universelles. Les évolutions particulières de quelques banques ont toutefois beaucoup influencé les résultats constatés pour les banques privées et de finance d'entreprise. Ainsi, si les performances peuvent diverger entre les différents clusters bancaires, il arrive aussi qu'elles soient très contrastées au sein d'un même cluster.

Pauline Perray

STATEC

pauline.perray@statec.etat.lu

(+352) 247-74236

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135